GO SALES

Grow others. Grow together.



CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS DE GO SALES

Introduction

GO SALES Holdings Ltd. et ses filiales (collectivement « GO SALES ») accorde une grande importance à ses relations avec ses fournisseurs (définis ci-dessous) et à leur contribution à son succès. Nous travaillons en partenariat avec des fournisseurs qui font preuve d'un fort engagement en matière d'éthique, de droits fondamentaux et de santé et de sécurité tout en garantissant le bien-être de leurs équipes.

Le présent Code de conduite des fournisseurs (« **Code des fournisseurs** ») est une extension du Code de conduite et d'éthique de GO SALES. Il reflète nos valeurs et les attentes que nous avons à l'égard de nos fournisseurs, sous-traitants, agents et consultants, ainsi que de leurs employés et sous-traitants respectifs (collectivement les « fournisseurs »). Il affirme également l'engagement de GO SALES envers ses fournisseurs à maintenir et adopter, en tout temps, des comportements éthiques qui répondent aux exigences légales. GO SALES se réserve le droit de réviser et de mettre à jour périodiquement le présent Code des fournisseurs.

Par souci de clarté, les obligations énoncées dans le présent Code des fournisseurs s'ajoutent, sans les limiter, aux obligations des fournisseurs en vertu de tout accord conclu avec GO SALES.

A. Éthique

Pour réussir à long terme sur le marché, nos fournisseurs doivent respecter des normes éthiques élevées, notamment :

- Intégrité de l'entreprise : Nos fournisseurs doivent maintenir des normes élevées de courtoisie, de professionnalisme, d'équité et d'honnêteté lorsqu'ils traitent avec les clients de GO SALES, les autres fournisseurs, les clients et les concurrents, et se conformer à toutes les lois fédérales, provinciales, étatiques et locales applicables.
- 2. Pots-de-vin et corruption: Nos fournisseurs doivent également se conformer à toutes les lois applicables dans la juridiction dans laquelle ils opèrent et s'abstenir de toute forme de corruption, y compris les pots-de-vin, l'extorsion ou la promesse, l'offre, l'approbation, le don ou l'acceptation de paiements ou de cadeaux qui sont, ou pourraient être considérés comme une tentative d'influencer les actions d'un individu, une décision commerciale ou de créer un sentiment d'obligation. GO SALES n'autorise pas les paiements de facilitation.
- 3. Avantage inapproprié: Nos fournisseurs doivent se familiariser avec le Code d'éthique et de conduite de GO SALES qui fournit des conseils aux membres de l'équipe de GO SALES sur l'offre ou l'acceptation de cadeaux, de gratifications, de récompenses, de faveurs ou d'avantages. Nos fournisseurs doivent s'abstenir de placer les membres de l'équipe de GO SALES dans une position où ils sont, ou peuvent être perçus comme étant en violation du Code d'éthique et de conduite de GO SALES.



- 4. Protection de la vie privée : Nos fournisseurs doivent respecter la vie privée de nos clients et des membres de notre équipe, et se montrer responsables des renseignements personnels qui leur sont confiés par GO SALES, y compris les renseignements personnels que le fournisseur recueille ou crée pour GO SALES. Les fournisseurs ne doivent recueillir, utiliser et divulguer des renseignements personnels que conformément aux directives de GO SALES ou à la loi applicable. Nos fournisseurs doivent aider GO SALES à respecter les obligations en matière de protection de la vie privée énoncées dans les lois et les contrats applicables, ainsi que les standards élevés en matière de vie privé propres à GO SALES. Il s'agit notamment de faciliter les demandes d'accès et de respecter les autres droits individuels, d'informer GO SALES des violations de données réelles ou présumées, de soutenir les réponses de GO SALES aux demandes de renseignements, aux plaintes et aux enquêtes, et de mettre en œuvre des processus de conservation efficaces.
- 5. Sécurité de l'information : Les fournisseurs doivent protéger de manière appropriée toutes les informations de GO SALES et celles de ses clients qui leur sont confiées, et s'engager à atteindre le plus haut niveau de cybersécurité dans leurs propres opérations et activités, ainsi que dans celles de tout sous-traitant ou autre fournisseur. À moins que la divulgation ne soit autorisée ou légalement imposée (par exemple, par une ordonnance d'un tribunal), nos fournisseurs doivent protéger les informations confidentielles et à accès restreint, conformément à toutes les lois et obligations contractuelles applicables. À cette fin, les fournisseurs doivent effectuer leur travail de manière à protéger les informations et les opérations de GO SALES et de ses clients. Les fournisseurs ne doivent pas contourner ou compromettre de quelque manière que ce soit les politiques et contrôles de sécurité de GO SALES ou de ses clients.
 - Si un fournisseur a connaissance d'un cyberincident ou d'une violation potentielle susceptible d'avoir un impact sur GO SALES, ses clients ou sur la sécurité des opérations ou des données de GO SALES ou de ses clients, ce fournisseur doit immédiatement le signaler à sa ressource principale du secteur commercial de GO SALES et, sur demande, fournir un rapport écrit détaillé, y compris tout impact potentiel sur les données ou les systèmes de GO SALES.
- 6. **Propriété intellectuelle** : Nos fournisseurs doivent respecter les droits de propriété et les actifs de GO SALES et de ses clients, et se conformer à leurs obligations contractuelles et autres en matière de droits de propriété intellectuelle.
- 7. Loyauté commerciale, lutte contre les pourriels, publicité et concurrence : Nos fournisseurs doivent adhérer à des pratiques commerciales loyales et se conformer à toutes les lois applicables dans la juridiction dans laquelle ils opèrent en matière de marketing/anti-pourriel, de normes de concurrence et de publicité.
- 8. Absence de représailles : Nos fournisseurs doivent s'abstenir d'exercer des représailles à l'encontre de toute personne qui dépose un rapport ou une plainte, de bonne foi, concernant le fournisseur, y compris en ce qui concerne une violation du présent Code du fournisseur par un fournisseur à l'interne (tel que par un dénonciateur), auprès de GO



SALES ou d'une agence gouvernementale. Nos fournisseurs doivent respecter la confidentialité des dénonciateurs.

- 9. Conflits d'intérêts : Nos fournisseurs sont naturellement impliqués dans des relations d'affaires avec des personnes et des organisations autres que GO SALES. Ces relations ne doivent pas, et ne doivent pas raisonnablement sembler, compromettre les relations des fournisseurs avec GO SALES, ses clients ou la capacité des Fournisseurs à prendre des décisions commerciales impartiales et objectives dans le cadre de la fourniture de biens et/ou de services à GO SALES.
- 10. Propriété de GO SALES: Nos fournisseurs doivent prendre des mesures technologiques, administratives et physiques raisonnables pour protéger les biens de GO SALES et de ses clients, y compris les droits de propriété de GO SALES et de ses clients, les informations confidentielles et restreintes, les installations, les équipements, les véhicules, les fonds, les réseaux de communication et les systèmes d'information de GO SALES et de ses clients, ainsi que le matériel en leur possession ou sous leur contrôle. Cela s'applique également aux contrôles d'accès, tels que les mots de passe, les clés d'identification, les cartes et les dispositifs d'authentification des utilisateurs.
- 11. **Investissement communautaire**: Nos fournisseurs sont encouragés à s'engager et à investir de manière significative dans les communautés au sein desquelles ils vivent, travaillent et servent afin de favoriser le développement social et économique.

B. Droits fondamentaux

Nos fournisseurs doivent respecter les droits des travailleurs et les traiter avec dignité et respect, conformément à toutes les lois et réglementations applicables.

- 1. **Respect du milieu de travail** : Nos fournisseurs doivent offrir un lieu de travail respectueux, exempt de harcèlement.
- 2. Non-discrimination: Nos fournisseurs doivent maintenir un environnement de travail et des pratiques de recrutement (présélection, embauche et maintien en poste) exempt de toute discrimination et ne doivent pas se livrer à une discrimination fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, les convictions politiques, l'état matrimonial, la situation familiale, la langue, le handicap, ou tout autre motif interdit par la loi.
- 3. Salaire et avantages sociaux : Les rémunérations versées aux travailleurs doivent être conformes à toutes les lois salariales applicables, y compris celles relatives au salaire minimum, aux heures supplémentaires et aux avantages sociaux

C. Santé et sécurité

Chez GO SALES, notre objectif est que chacun rentre chez lui en toute sécurité.

 Santé et sécurité au travail : Nos fournisseurs doivent s'assurer qu'ils exercent leurs activités conformément à toutes les lois et réglementations applicables en matière de santé et de sécurité.



2. Aptitude au travail : Nos fournisseurs doivent exiger de leurs travailleurs qu'ils se présentent aptes au travail, de sorte que leur capacité à travailler en toute sécurité ne soit pas altérée pour quelque raison que ce soit. Leurs travailleurs doivent être exempts des effets négatifs de l'alcool, des drogues, des médicaments ou de toute autre substance susceptible d'affaiblir leurs facultés.

D. Mise en œuvre

Les fournisseurs doivent s'assurer que leurs employés et sous-traitants travaillant pour GO SALES comprennent et respectent le contenu de ce Code des fournisseurs.

GO SALES se réserve le droit de mettre fin à tout accord avec un fournisseur en cas de non-respect du présent Code de conduite des fournisseurs.

E. Autres liens & information

Pour signaler un problème ou une mauvaise conduite, contactez l'équipe de direction de GO SALES, y compris le président, et/ou envoyez un courriel à l'adresse suivante whistlerblower@GoSales.co.

Le code de conduite et d'éthique de GO SALES est disponible à l'adresse suivante http://www.gosales.co/ethics.

